

BILAN DE MI-MANDAT



UNE ÉVOLUTION DANS LA SÉRÉNITÉ



NOS **ACTIONS**

2020 **»»»** 2023

POUR **L'AVENIR** DE LA COMMUNE

ÉDITO

LES CITOYENS AU CŒUR DE NOS ACTIONS



*"La meilleure façon
de prédire l'avenir,
c'est de le créer."*

Citation de Peter DRUCKER

Chères Balanaises
et chers Balanais,

Comme je l'ai évoqué dans le bulletin municipal qui vous a été distribué au mois de janvier, la volonté du conseil municipal est d'afficher en totale transparence l'avancement de ses actions.

Les trois premières années de notre mandat se sont écoulées dans un contexte perturbé par une crise sanitaire sans précédent, une guerre en Ukraine, une pénurie des matériaux et une inflation très marquée sur les dépenses énergétiques.

Malgré ces événements, et grâce à notre rigueur budgétaire, la détermination des élu(e)s et l'implication du personnel communal, nous continuons à dérouler notre feuille de route conformément à nos engagements.

Ce bilan de mi-mandat que nous vous livrons en témoigne. Il démontre aussi toutes les perspectives qui se dessinent pour faire de Balan un village qui sait garder ses fondamentaux tout en préparant son avenir. Nous savons déjà que de gros chantiers structurants pour notre commune verront le jour entre 2024 et 2026.

Nous continuerons à vous informer de l'évolution de tous ces projets car le partage de nos avancées est essentiel pour que vous soyez au cœur de nos actions.

Je reste convaincu qu'ensemble nous parviendrons à rendre notre commune encore plus agréable à vivre.

Patrick MÉANT
maire de Balan



Directeur de la publication : **Patrick MÉANT**

Responsable de la rédaction : **Véronique DOCK**
et la commission communication - **Melvina DUHAMEL,**
Paméla NESTEROVITCH, Valérie VILLARD, Corinne GAMBA,
Marie-Claire LIORET, François FERRETTI, Noémie BIMOSZ,
Jean-Pierre BURGHARDT

Crédit photo : **Mairie de Balan, Studio Pertinence,**
Adobe Stock

Conception & réalisation : **Studio Pertinence (69)**

À MI-CHEMIN
ILS N'ONT PAS FAIT
LEURS DEVOIRS
À MOITIÉ...

SOMMAIRE

MAÎTRISE DU BUDGET ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P.4
VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL	P.12
RÉSEAUX ET VOIRIES	P.18
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DU STATIONNEMENT	P.20
SOUTIEN DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	P.24
RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES	P.28
OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION	P.30
VIE ASSOCIATIVE	P.32
VIE SOCIALE	P.34

AXE 1

MAÎTRISE DU BUDGET ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous nous sommes engagés à :



"La maîtrise financière au quotidien ainsi que les projections budgétaires sont essentielles pour construire les projets communaux à court, moyen et long terme. Nous devons avoir une vision prospective pour nous adapter aux évolutions structurelles et sociétales de notre commune tout en restant capable de financer des dépenses imprévues. C'est un exercice difficile mais passionnant qui demande pragmatisme et projection pour l'ensemble des membres de notre commission".

Patrick MÉANT
maire de Balan


- » Assurer une gestion rigoureuse et anticipée des budgets et maintenir l'endettement sous contrôle.
- » Maintenir une fiscalité raisonnable tout en intégrant les baisses de dotations de l'état.
- » Favoriser, développer et accompagner l'installation de commerces sur la commune.
- » Offrir l'opportunité aux industriels de pouvoir s'implanter sur notre territoire.
- » Promouvoir l'extension de la zone des 2B en zone des 3B sur le territoire de Balan.
- » Avoir une vision avant-gardiste sur la future place du village (commerces, logements, droit de préemption...).
- » Étudier l'opportunité de céder des biens communaux à l'intercommunalité pour une meilleure utilisation et une réduction des coûts de fonctionnement.
- » Développer des projets de co-construction avec l'intercommunalité.



**ASSURER UNE GESTION RIGOREUSE
ET MAINTENIR LE CONTRÔLE DE NOTRE ENDETTEMENT**

GESTION DES RESSOURCES ET DÉPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

PÉRIODE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2020	1 560 170	1 317 407
2021	1 517 117	1 242 632
2022	1 526 228	1 373 452
2023	1 713 815	1 197 369

PÉRIODE	EXCÉDENT
2020	242 763
2021	274 485
2022	152 776
2023	516 446


 L'année 2022 a été marquée par une baisse significative de l'excédent. Cela est simplement dû au fait que, contrairement aux autres dépenses d'investissement, lorsque l'investissement est effectué au titre de l'éclairage public (SIEA) celui-ci est affecté au budget de fonctionnement (102 538 €). **Sans cela l'excédent 2022 de 152 776 € s'élèverait à 255 314 €.**


 A l'inverse l'année 2023 est marquée par une augmentation significative de l'excédent. Cela est dû au fait que notre commune a pu bénéficier principalement de la part de l'état d'un soutien aux dépenses énergétiques de l'année N-1 pour un **montant exceptionnel de 65 000 €**, d'un remboursement EDF et de **réduction de consommation à hauteur de 100 000 €**. Par ailleurs l'effet de recalage de notre fiscalité conjugué à l'augmentation des bases des valeurs locatives appliquées directement par l'état a permis d'accroître les **ressources fiscales de 75 000 €**. A cela s'ajoute également une gestion des dépenses encore renforcée.



**À NOTER QUE L'EXCÉDENT
ANNUEL MOYEN EST DONC :**

DE 284 220 € (SANS CORRECTION)

ET DE 309 850 € (AVEC CORRECTION).

CONTRÔLE DE NOTRE ENDETTEMENT

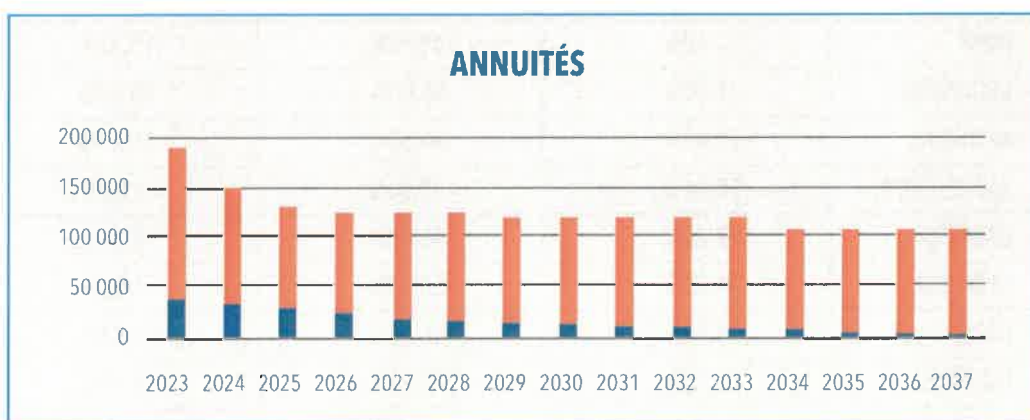
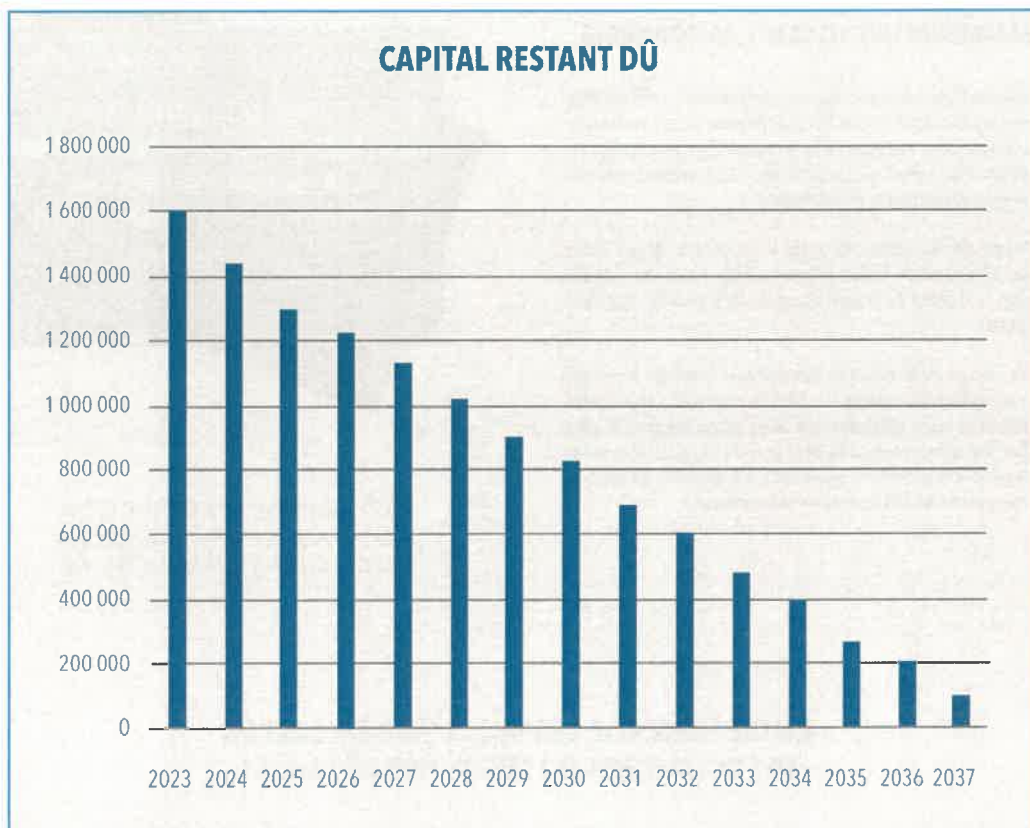
En 2022, il était prévu de contracter un prêt d'un montant de 800 000 € afin de financer le projet de réhabilitation de la rue de La Chapelière. Nous avons alors décidé de procéder à une opération plus large en compactant une grande partie des prêts déjà existants dans le but de lisser et d'amoindrir les annuités. Nous avons donc contracté un prêt global d'un montant de 1 365 000 €.

Notre dette s'élève maintenant à 532 € par habitant avec une diminution de 57 € par an. Pour comparaison la moyenne départementale est de 780 € par habitant.

532 €

DETTE PAR HABITANT
(POUR COMPARAISON
LA MOYENNE NATIONALE
EST DE 1043 €)

PÉRIODE	CRD	INTERÊTS	AMORTISSEMENT	ANNUITÉS
2023	1 594 106	32 721	156 258	188 979
2024	1 437 733	28 411	124 099	152 510
2025	1 318 925	25 741	100 651	126 392
2026	1 218 274	23 674	97 578	121 252
2027	1 120 696	21 606	99 646	121 252
2028	1 021 049	19 489	101 764	121 253
2029	919 286	17 320	99 505	116 824
2030	819 781	15 266	101 559	116 824
2031	718 222	13 164	103 661	116 824
2032	614 562	11 013	105 812	116 824
2033	508 750	8 811	108 013	116 824
2034	400 737	6 558	97 502	104 059
2035	303 235	4 791	99 269	104 059
2036	203 967	2 992	101 068	104 059
2037	102 899	1 160	102 899	104 059
TOTAL		232 715	1 599 283	1 831 998



■ Interêts ■ Amortissement

» MAINTENIR UNE FISCALITÉ RAISONNABLE

Balan est une commune atypique, dans le sens où elle héberge en partie sur son territoire un camp militaire qui est exonéré de taxe foncière. Cette absence de ressource impacte notre budget de fonctionnement qui se trouve donc bien inférieur à la moyenne des communes de même strat.

Aussi, afin de pouvoir répondre à vos besoins et que Balan puisse nourrir de belles ambitions, nous avons donc décidé depuis le début du mandat d'augmenter le taux des taxes foncières.

Ce n'est pas une démarche agréable pour le conseil municipal mais néanmoins nécessaire. Afin de relativiser cette fiscalité Balanaise nous précisons que nous avons les taux le plus bas des communes de la 3CM et sommes également parmi les 20% des communes ayant le taux le plus bas du département parmi les 393 communes le constituant.

LA COMMUNE DE BALAN SE SITUE
DANS LES 20% DES TAUX LES PLUS BAS
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
PARI MI LES 393 COMMUNES
LE CONSTITUANT.

2021 - AUGMENTATION DE 3 %
2022 - AUGMENTATION DE 3 %
2023 - AUGMENTATION DE 8 %

À TITRE INDICATIF, LES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA 3CM

COMMUNE	TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	TAXE D'HABITATION
PIZAY	33,60%	49,02%	10,83%
BÉLIGNEUX	31,00%	54,00%	10,44%
MONTLUEL	28,47%	45,52%	11,20%
SAINTE-CROIX	28,24%	38,04%	8,82%
DAGNEUX	27,70%	45,40%	8,24%
LA BOISSE	27,00%	53,13%	7,06%
BRESSOLLES	26,98%	45,31%	10,84%
NIÉVROZ	26,16%	37,21%	8,67%
BALAN	24,07%	42,13%	6,59%



» FAVORISER, DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE COMMERCES

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE COIFFEUSE À LA VALBONNE.

Le salon "Le temps d'une coupe by Cindy" s'est implanté sur notre commune, plus précisément sur la place de La Valbonne, en décembre 2021.

ACCOMPAGNEMENT DE LA REPRISE DU SALON AU CŒUR DE VILLAGE.

Chrystel s'est installée en septembre 2021. Agée de 30 ans mais bénéficiant de 14 ans d'expérience, elle a fait le choix de notre commune pour poursuivre son activité professionnelle.

SOUTIEN À LA REPRISE DE L'ÉPICERIE DU CŒUR DE VILLAGE DANS LE CADRE DE NOS COMPÉTENCES LÉGALES.

Rafi MIKHO, accompagné de sa femme Rasha, a repris courant novembre 2023 le bar-épicerie situé sur la place de Balan. Le maintien de ce commerce de proximité repose sur le soutien de la population, aussi nous vous invitons à le faire vivre !

REPRISE DE LA SUPERETTE SPAR À LA VALBONNE..

Cette superette de l'enseigne SPAR a été reprise en août 2023 par M. BAROU. Elle emploie actuellement 4 personnes et reste ouverte tous les jours ouvrables de 7h à 20h, samedis et dimanches de 8h à 20h.

11

NOMBRE DE COMMERCES
DE PROXIMITÉ EXISTANT
SUR LA COMMUNE

NOUS TRAVAILLONS AUSSI SUR...

LE PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE DES 2B ET LA CRÉATION DE LA ZONE DES 3B

À échéance plus lointaine, soit dans environ 5 à 8 ans, la Zone des 2B s'étendra massivement sur Balan et Bressolles, et en plus faible part sur Béliigneux, pour devenir la zone des 3B. Cette extension se fera en intégrant toutes les exigences actuelles, à savoir l'optimisation foncière, la qualité architecturale, les trames paysagères, l'autonomie énergétique des bâtiments et enfin l'accessibilité à travers les modes doux et les dessertes de transport en commun.

Une pré-étude portée par la Communauté de communes devrait être présentée aux communes concernées au cours du 2^{ème} semestre 2024, pour discussion, ajustement et décision.

Une fois le projet validé, nous serons donc amenés à réécrire en totalité notre Plan local d'urbanisme (PLU) qui souffre aujourd'hui de nombreuses modifications apportées au fil de l'eau pour garder la maîtrise du développement urbanistique de notre commune.

L'AMÉNAGEMENT AVANT-GARDISTE DE LA PLACE DU VILLAGE

L'étude de ce projet est programmée pour 2024.

L'étude de l'implantation d'une boulangerie sur la place du village a été lancée en avril 2022. Le résultat montre que le projet est viable à condition que l'investissement reste raisonnable.

Les travaux à engager pour réhabiliter l'ancienne maison de Lucienne BERNARD en boulangerie, auxquels il faut ajouter l'équipement en matériel de boulangerie, présentent un coût trop important pour que l'équilibre budgétaire de cette opération soit atteint.

De ce fait, il a été décidé de geler ce projet en attendant un résultat complet sur un réaménagement plus global de la place centrale de notre village.

LA CESSION DES BIENS COMMUNAUX À L'INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation des espaces sportifs associatifs et culturels, la Communauté de commune travaille de concert avec les communes pour mieux utiliser les bâtiments existants avant d'en construire de nouveau. Notre salle omnisport est donc au cœur de cette analyse. Ce sujet a été abordé en conseil municipal.

Une revente n'est pas écartée mais repose sur 2 conditions : la validation par le conseil communautaire de l'acquisition de ce bien, mais également celle de notre conseil municipal pour sa cession dans les conditions attendues. La recette issue de cette vente serait partiellement réinvestie dans la construction d'un tennis couvert et dans la réhabilitation des bâtiments communaux existants. Les décisions seront prises au cours du premier semestre 2024.

LE PROJET EN CO-CONSTRUCTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans la co-construction s'inscrit aussi la mutualisation. Ainsi 8 communes, dont Balan, ont décidé de recruter une personne en charge de travailler de manière approfondie sur chaque projet communal afin d'obtenir toutes les subventions auxquelles ces dossiers sont éligibles. Le salaire de cette personne est donc partagé par les 8 communes adhérentes au dispositif.





"Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a pour but de définir le cadre du développement urbanistique de notre commune. Les OAP (orientation d'aménagement et de programmation) que nous avons apportées permettent d'adapter justement certaines orientations afin d'anticiper et maîtriser le développement de notre commune. Le plus difficile pour notre commission est d'expliquer aux administrés que les règles d'urbanisme sont définies pour être respectées et non dérogées".

Catherine FRANGIONE
4^{ème} adjointe au maire de Balan

La commission d'urbanisme veille à préserver et développer le cadre de vie agréable à Balan.

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), rédigées et validées en janvier, ainsi que toutes les actions d'acquisitions foncières effectuées au cours des 3 dernières années vont dans ce sens.

Cela devrait nous permettre entre autre, à plus long terme, d'envisager un réaménagement futur de la place de Balan.

LA MISE EN CONFORMITÉ DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES AVEC LE PLU EN VIGUEUR

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune, la commission d'urbanisme travaillera également sur le respect impératif de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

À ce titre, la commission effectuera un état des lieux des propriétés non-conformes à celui-ci (par exemple : avec les murs non crépits ou les brises vue non conformes...) et adressera un courrier aux propriétaires concernés afin de planifier une rencontre en mairie et de définir la date de mise en conformité.

227

NOMBRE DE DOSSIERS
D'URBANISME INSTRUITS
ENTRE 2020 ET 2023

AXE 2

VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Nous nous sommes engagés à :



"Du fait de la flambée des tarifs énergétiques le début de ce mandat électoral a connu de nombreux aménagements stratégiques. Je pense avant tout à nos écoles et au système de chauffage de notre salle polyvalente. Notre commune a le privilège de bénéficier d'un beau parc d'infrastructures mais beaucoup d'entre elles datent d'une quarantaine d'années. Une des difficultés de notre commission est de pouvoir maintenir à un niveau optimal de qualité l'ensemble de nos bâtiments. C'est une mission qui remplit bien notre quotidien !"

Patrick BOUVIER
2^{ème} adjoint au maire

- » Poursuivre le plan de rénovation de la salle polyvalente et restaurer le théâtre de verdure.
- » Réhabiliter les aires de jeux d'enfants prioritairement au stade.
- » Construire une réflexion sur l'utilisation et la réfection de l'ancienne maison des associations.
- » Continuer les équipements des structures et infrastructures de nos écoles pour un meilleur confort et une bonne qualité de conditions d'enseignement.
- » Valoriser et entretenir nos sentiers de promenade.
- » Anticiper les réserves foncières pour le développement de nos structures évolutives (écoles, commerces ...).

152 k€

COÛT DE LA PREMIÈRE PHASE
DES AMÉNAGEMENTS
DE LA SALLE POLYVALENTE



POURSUIVRE LE PLAN DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Afin de tenir compte des besoins des usagers, **une première phase de travaux a été réalisée pour un montant de 152 000 €.**

Elle a permis :

- l'aménagement de placards dans le couloir et le bar permettant au Club de l'Amitié de se réinstaller après son départ de la Maison des Associations,
- le réaménagement des locaux destinés à l'usage des différentes associations,
- la réfection du toit terrasse a également été prise en compte lors de ces travaux.



RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE VERDURE

Construit dans les années 80, cet espace avait besoin d'être rénové. Après avoir consulté plusieurs entreprises, la réhabilitation de cette infrastructure nous a semblé trop onéreuse.

C'était sans compter sur notre équipe technique municipale qui a su faire preuve d'ingéniosité et d'un travail soigné pour habiller les gradins avec du bois et poser sur l'assise un gazon synthétique de qualité. Des tables et des bancs vont bientôt venir compléter cet espace de convivialité.

4 k€

COÛT DE LA RÉNOVATION
DU THÉÂTRE DE VERDURE
GRÂCE À L'IMPLICATION
DU PERSONNEL COMMUNAL

25 k€

COÛT DE LA RÉNOVATION
DES APPARTEMENTS
COMMUNAUX

»» RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Nous avons rénové nos trois logements communaux :

- logement au rez-de-chaussée, rue de l'Église (murs, sol, salle de bain, convecteurs et cuisine) ;
- logement au 459 rue Centrale (peinture, cuisine, chauffage...);
- logement place de la Mairie (peinture, chauffage et climatisation...).

La salle omnisport a connu aussi, quant à elle, le remplacement des néons.



»» TRANSFORMATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS EN MAISON PARAMÉDICALE

L'aménagement de l'ancienne Maison des Associations en Maison Paramédicale a débuté mi-février pour voir son achèvement fin juillet. Pour rappel, cet établissement accueillera 2 kinésithérapeutes, 2 infirmières, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste ainsi qu'1 naturopathe.

Nous regrettons de ne pas être parvenu à intégrer un médecin à l'intérieur de ce projet. Malheureusement toutes les pistes que nous avons étudiées sont restées vaines.



»» RÉHABILITATION DES AIRES DE JEUX

Concernant les aménagements paysagers, en plus du travail remarquable de nos agents pour embellir notre village en le fleurissant, nous avons remplacé les aires de jeux vieillissantes dans la cour de l'école maternelle, ainsi qu'au city stade et avons ajouté un jeu dans le petit parc du stade, **tout cela pour un montant de 30 000 €.**

30 k€

COÛT DE LA RÉHABILITATION
DES AIRES DE JEUX
EXISTANTS À BALAN





»» VALORISATION DES SENTIERS COMMUNAUX DE PROMENADE

Une barrière en bois a été installée au Vieux Moulin pour préserver le lieu naturel qui a beaucoup souffert ces dernières années des incivilités, décharges sauvages, voitures brûlées et jets de détritux en tout genre. L'accès reste néanmoins autorisé à tous les piétons, cyclistes et promeneurs.

Depuis 2022, un joli banc contemple l'étang du vieux Moulin, grâce à la famille MONNET-CATIN, famille balanaise qui a souhaité faire ce don à la commune en mémoire de leur arrière grand-père Claudius CATIN, maire de Balan entre mai 1925 et février 1945.

L'entretien des sentiers répertoriés au niveau communautaire est assuré par la 3CM et pour les autres sentiers une action communale sporadique est conduite par quelques habitants et quelques associations.

»» ANTICIPATION DES RÉSERVES FONCIÈRES POUR DES PROJETS COMMUNAUX

La commune n'a pas créé de nouvelles réserves foncières mais a maintenu celles existantes afin d'assurer l'extension possible des écoles sur la parcelle de la MFR et une éventuelle extension du complexe sportif du stade en zone nord.

96 k€

COÛT DES AMÉNAGEMENTS
DIVERS EFFECTUÉS DANS
LES ÉCOLES COMMUNALES



ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES

La commune alloue chaque année un budget de fonctionnement d'un montant de 55 € par enfant pour les deux écoles.

Cette somme permet aux directrices des écoles d'acheter le matériel nécessaire aux activités quotidiennes des élèves : cahiers, crayons, livres, consommables. A cela s'ajoute des achats d'investissement comme du matériel à usages multiples (tablettes, vidéoprojecteurs, bureau adapté pour malvoyant...).

Entre 2020 et 2023, la commune a également entrepris de nombreux travaux dans les écoles : la rénovation des huisseries de l'école primaire, l'isolation par la dalle au plafond de l'école primaire, le passage de l'éclairage en LED, la rénovation des huisseries de l'école maternelle, le changement du revêtement de sol à l'école maternelle, le remplacement de la cabane à vélos, l'installation de capteurs CO₂ dans chaque classe et remplacement complet du jeu extérieur à l'école maternelle.

Nous avons aussi procédé à la création d'une 7^{me} classe à l'école élémentaire en 2022.



ET NOUS TRAVAILLONS AUSSI SUR...

L'ADAPTATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR ACCUEILLIR LA RESTAURATION SCOLAIRE

La commune devra à moyen terme assurer la restauration collective des enfants. Nous devons donc, au niveau communal, anticiper cet état de fait qui ne sera pas sans conséquence.

Il devient alors indispensable de prévoir, dès à présent, la réhabilitation de notre salle polyvalente dans le but d'assurer en totale conformité un service de cantine scolaire d'environ 180 repas par jour. Cette mission d'étude technique et financière a donc été confiée à un cabinet d'architecte qui nous définira les aménagements indispensables, voire obligatoires, à initier pour répondre à ce besoin.

Ce sera très certainement notre gros chantier 2025-26 déjà inscrit dans nos perspectives budgétaires.

180

NOMBRE DE REPAS
SERVIS CHAQUE JOUR
À LA CANTINE SCOLAIRE

LA RÉHABILITATION DE LA MAISON 15, RUE DE LA MAIRIE

Une étude de chiffrage pour réhabiliter la maison située 15, rue de la mairie (ancienne maison de Gilles Bernard) a été lancée.

AXE 3

RÉSEAUX ET VOIRIES

Nous nous sommes engagés à :



"Au niveau des réseaux et voiries communales, nous fournissons un travail quotidien de maintien ou de remise en état. Notre principal objectif, l'enfouissement des réseaux rue de La Chapelière, a été atteint. Ainsi, tout Balan possède désormais les réseaux secs enterrés. Mais l'état de nos voiries me préoccupe, car les routes sont vieillissantes et les travaux très coûteux. En absence des aides et des subventions, la question se pose aujourd'hui quant au financement des aménagements futurs. Cependant, je reste optimiste et dévoué à ma mission première : garantir un service public de qualité à tous les Balanais."

Patrick BOUVIER
2^{ème} adjoint au maire

- »»» Enfouir les réseaux et remettre en état les voiries du quartier de la Chapelière.
- »»» Renforcer l'entretien des voiries de manière générale.
- »»» Soutenir le déploiement de la fibre pour qu'à fin 2021 tous les foyers soient éligibles.
- »»» Préserver l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de nos structures communales.
- »»» Améliorer la visibilité et la clarté de la signalétique sur notre commune (passage piétons, etc...).

POUR RAPPEL :
LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT SONT DE COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA CHAPELÈRE

Les aménagements engagés rue de la Chapelère se sont achevés au 31 mars 2024 conformément à notre engagement.



ENTRETIEN GÉNÉRAL DES VOIRIES COMMUNALES

Avec les 26 km de routes et chemins à Balan le rôle de la commission voiries est essentiel. Elle doit s'assurer que l'état des routes permette un usage sécurisé. C'est pourquoi elle fait intervenir régulièrement des entreprises de travaux publics afin de réparer les dégradations structurelles dues aux intempéries ou à l'usure.



SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les aménagements sont en cours. Nous regrettons très fortement que le Syndicat Intercommunal Electricité et de l'e-communication de l'Ain (SIEA), porteur de ce projet, n'ait pas pu respecter les délais annoncés. L'année 2024 devrait voir l'aboutissement de ce projet.

AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ ET DE LA SIGNALÉTIQUE AU VILLAGE

Au niveau du marquage au sol une action est engagée pour la mise en place d'une bande blanche sur la route de Jons, l'amélioration des passages piétons, la reprise des plateaux ralentisseurs et les marquages de vitesse en résine. Ces travaux devraient être achevés au printemps 2024. Nous avons également entrepris le balisage réfléchissant du pont de la Mora.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Ce programme est en cours de réalisation avec l'aménagement du bar de la salle polyvalente, la reprise de la rampe d'accès à la mairie, le rabaissement des trottoirs de la rue de Bressolles et de la rue Centrale.

Nous avons également entamé les travaux pour assurer l'accessibilité PMR du stade municipal.

AXE 4

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DU STATIONNEMENT

Nous nous sommes engagés à :



"Assurer la sécurité de nos concitoyens fait partie de notre mission première et dans notre programme nous avons inscrit de la renforcer. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire dès la prise de nos fonctions. La commission sécurité poursuit également sa mission, à l'écoute de vos remarques ou signalements que nous recevons en mairie et auxquels nous nous efforçons de répondre. La sécurité est très liée à notre environnement, on ne peut apprécier un beau cadre de vie que si l'on se sent serein et en sécurité. Bien vivre à Balan est un droit pour chacun et il est au cœur de nos préoccupations. Je m'y engage, il est le fil rouge de mes actions."

François FERRETTI
4^{ème} adjoint au maire

- »»» Créer de nouvelles zones de stationnement.
- »»» Déployer la vidéo-protection dans les zones sensibles.
- »»» Relancer une campagne de citoyens référents avec le soutien de la Gendarmerie.
- »»» Communiquer sur le processus d'alerte en cas d'incivilités.
- »»» Créer des infrastructures limitant la vitesse dans le village (rue du stade, ...).



CRÉATION DE NOUVELLES ZONES DE STATIONNEMENT

Le stationnement reste un sujet sensible car il y a à la fois une demande des administrés pour augmenter le nombre de places de stationnement mais également des réglementations dictées par l'état demandant de minimiser la consommation d'espace foncier dédié à cet usage.

Néanmoins nous avons procédé à :

- l'agrandissement du parking domaine de la tour (10 places programme Dynacité),
- la création de place de stationnement Rue de Bressolles,
- la matérialisation de places de stationnement Rue des Hironnelles.

Par ailleurs la commune a soutenu la création d'un parking de co-voiturage de 85 Places le long de la RD 1084 appelé "Parking du Revirat". Action menée conjointement avec la 3CM et APRR (Autoroute Paris Rhin Rhone)



35 k€

COÛT ENGENDRÉ PAR LE CHANGEMENT DES CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

101

NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT CRÉÉES ENTRE 2020 ET 2023



8

NOMBRE DE CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION INSTALLÉES À BALAN



DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO-PROTECTION

Ayant constaté que la vidéo-protection réduit les incivilités dans les espaces sous contrôle, nous avons fait le choix d'étendre notre dispositif.

Nous avons donc engagé les actions suivantes :

- le changement du serveur afin d'augmenter le délai de conservation des images ;
- l'ajout de 2 caméras avec lecture de plaque ;
- le remplacement de 2 caméras obsolètes.

»»» CRÉER DES INFRASTRUCTURES LIMITANT LA VITESSE

Protéger les piétons et limiter la vitesse dans notre village font partie de nos actions prioritaires, mais elles ne sont pas forcément les plus simples à faire respecter.

Pour ce faire nous avons déjà :

- fait l'acquisition d'un radar pédagogique déplacé régulièrement sur l'ensemble de la commune afin de mesurer la vitesse des véhicules, et d'en extraire les relevés pour établir des statistiques,
- sécurisé l'entrée du village en créant un plateau surélevé ;
- créé un passage piéton au Lotissement du Clos Fleuri complété par une zone tampon de sécurité matérialisée au sol,
- créé un sens unique et une écluse simple rue de Bressolles afin de répondre à la demande des riverains,
- créé un sens unique rue de la Chapelière dans le cadre d'un réaménagement complet des voiries, cette décision a été validée massivement par les riverains,
- tracé dans le champ de vision des conducteurs l'indication de la vitesse 30km/h.

2 100
C'EST LE NOMBRE DE VÉHICULES TRAVERSANT NOTRE VILLAGE PAR JOUR

SELON LES STATISTIQUES DE NOTRE RADAR PÉDAGOGIQUE :

52% DES CONDUCTEURS RESPECTENT LA VITESSE DE 30KM/H

46 % ROULENT ENTRE 31 ET 50 KM/H

2% ROULENT BIEN AU-DESSUS DES 51 KM/H, SOIT 40 CONDUCTEURS PAR JOUR QUI EXPOSENT NOTRE POPULATION À DES ACCIDENTS MORTELS

15 k€

COÛT DE L'INSTALLATION D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ À L'ENTRÉE DU VILLAGE





COMMUNICATION DU PROCESSUS D'ALERTE EN CAS D'INCIVILITÉS

Très souvent les administrés se sentent démunis lorsqu'ils font face à des incivilités de tout type et ne savent pas toujours quelle est la conduite à tenir.

Pour tous les troubles à l'ordre public vous devez contacter directement la Gendarmerie. Pour les troubles mineurs (dépôts sauvages, stationnement gênant,...) contactez le policier municipal pendant ses heures de service via le secrétariat de la mairie.

RELANCER UNE CAMPAGNE RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif "de participation citoyenne", soutenu par l'état et la Gendarmerie nationale, est déjà actif sur notre commune.

Le 7 janvier 2022 la mairie a organisé, conjointement avec la Gendarmerie, une réunion de rappel et de sensibilisation avec l'ensemble des référents inscrits au dispositif.

Cette action sera renouvelée courant 2024 en intégrant de nouvelles recrues.

ET NOUS TRAVAILLONS AUSSI SUR...

Une **régulation de la vitesse, une optimisation du stationnement et une sécurisation des piétons** rue du Stade et rue du Chêne.

L'**abaissement de la vitesse**. L'étude des possibilités techniques est actuellement en cours.

Une veille pour l'**amélioration et l'entretien de la signalisation routière** verticale et au sol.

La **sécurisation de la rue des écoles** avec l'installation de bornes fixes et d'autres escamotables pilotables à distance, l'installation de visiophones à l'entrée des 2 écoles et la motorisation du portail de la cour du local technique et de la caserne des pompiers. Le montant prévisionnel de ce projet est de 70 000 €.

La **sécurisation des déplacements des personnes à mobilités réduites**, malvoyantes ou aveugles, devant les passages piétons et sur les trottoirs.

La vigilance en terme de **sécurité incendie** et de protection des personnes dans nos bâtiments et infrastructures.

L'**installation de barrières temporaires dissuasives et infranchissables**, interdisant l'accès à la route de Jons inondée lors des périodes de crue du Rhône. En effet, trop de conducteurs forcent et détériorent les barrières mises en place, malgré les arrêtés municipaux interdisant la circulation.

AXE 5

SOUTIEN DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous nous sommes engagés à :



"Soutenir des actions environnementales est inscrit dans notre programme et vous trouverez ci-après les nombreuses initiatives entreprises par la commission environnement. Les actions d'une commune en matière d'environnement sont directement liées et guidées par l'objectif national de neutralité carbone d'ici 2050 et de la transition écologique. Nous devons répondre à une attente forte des concitoyens pour aménager durablement notre territoire : anticiper les effets du changement climatique, faciliter les déplacements à pied ou à vélo, restaurer la biodiversité, lutter contre la pollution lumineuse et la pollution de l'air, contre les insectes nuisibles, etc... C'est mon engagement pour une action verte."

François FERRETTI
4^{ème} adjoint au maire

- » Mener à bien le projet d'installation d'un champ photovoltaïque au sud du village.
- » Concrétiser le projet "modes doux" (pistes cyclables et piétonnes) en reliant prioritairement le Front de Bandière à la gare de La Valbonne.
- » Supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires.
- » Développer un fleurissement écoresponsable. Minimiser la consommation d'eau en optimisant le système d'arrosage.
- » Favoriser la création d'une association ou d'une commission en charge d'accompagner l'embellissement du cadre de vie.
- » Renforcer le tri sélectif par une communication appuyée et installer éventuellement de nouveaux point d'apport volontaire (PAV).

4 MWH

LA PRODUCTION ESTIMÉE
DE LA FUTURE CENTRALE
EST ÉQUIVALENTE À LA
CONSOMMATION DE 850 FOYERS

» MENER À BIEN LE PROJET D'INSTALLATION D'UN CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE

Ce projet validé par la Commission Régulation de l'Énergie (CRE) est plus que jamais d'actualité, seulement nous déplorons qu'une procédure administrative lui ait fait prendre un retard qui a entraîné d'autres.

En effet ce premier retard a fait supporter une flambée des prix des matériaux qui ne permettait plus à ce projet d'être équilibré financièrement. Une nouvelle négociation sur le prix de vente du gigawatt produit par cette centrale a permis de réactiver son lancement.

Nous sommes donc maintenant tributaires de l'extension du réseau de raccordement et de la construction de la centrale soit globalement une mise en service dans 18 à 20 mois.

» SUPPRIMER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Nous avons signé, il y a déjà quelques années, une charte nous engageant à ne plus utiliser des produits phytosanitaires pour désherber nos espaces publics.

Le désherbage est donc maintenant réalisé de manière mécanique par nos agents. Il est très écologique mais ô combien chronophage. Rappelons que les études montrent que le désherbage mécanique nécessite 8 à 10 fois plus de temps que le désherbage chimique.

Il faut donc savoir accepter que la pousse des mauvaises herbes ne signifie pas pour autant que notre domaine soit négligé, mais s'inscrit dans une démarche d'entretien raisonné de nos espaces publics et de favoriser la biodiversité.

8-10

FOIS PLUS DE TEMPS POUR
DÉSHERBER NOS ESPACES
VERTS MÉCANIQUEMENT

» LA CRÉATION D'UNE COMMISSION EMBELLEMENT DU CADRE DE VIE

Nous regrettons la dissolution de l'AFECV (association du fleurissement) par manque de bénévoles (association du fleurissement) et tenons à les remercier pour leurs actions passées. L'embellissement du cadre de vie est à présent porté au quotidien par Cédric MARON et son équipe, ainsi que la commission environnement.

» LE RENFORCEMENT DU TRI SÉLECTIF

Le traitement des déchets est devenu un sujet prégnant qui ne peut être sous-estimé. C'est pour cette raison que la commune de Balan est omniprésente, aux côtés de la 3CM qui porte cette compétence, pour accompagner au mieux le ramassage et le traitement des déchets.

Une nouvelle formule de ramassage en porte à porte est effective depuis janvier 2023. Suite à l'application de la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 pour le traitement des biodéchets, le dispositif d'accompagnement mis en place par la 3CM a été communiqué à travers le bulletin municipal distribué à chaque foyer début janvier 2024.





»»» DÉVELOPPER UN FLEURISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Nous continuons à favoriser un fleurissement éco-responsable avec la plantation d'espèces à faible consommation d'eau et plus résistante à la sécheresse.

Nous avons procédé aussi au remplacement d'arbres morts (école, Parc des Chênes, La Côte Perrière, espace de verdure à proximité de la salle polyvalente).

Chaque arbre abattu par nécessité technique ou en cas de maladie est remplacé à minima par une nouvelle plantation d'arbre d'essence adaptée et résistante.

25 k€

INVESTISSEMENT SUR 4 ANS
POUR LE FLEURISSEMENT
COMMUNAL ÉCO-RESPONSABLE



ET NOUS TRAVAILLONS AUSSI SUR...

LA CONCRÉTISATION DU PROJET "MODES DOUX" ENTRE LE FRONT DE BANDIÈRE ET LA GARE DE LA VALBONNE

La mobilité fait partie des compétences que la Communauté de communes porte et qui peut donner naissance à des projets de co-construction avec les communes. Nous espérons pouvoir engager la réalisation de tronçons de pistes piétonnes et cyclables avant la fin de notre mandat. L'objectif final étant de relier le centre du village à la gare de La Valbonne.

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

La lutte contre le moustique tigre est un autre défi majeur. Les résultats sont peu probants, du fait de l'utilisation ciblée de produits plus écologiques et moins nocifs pour l'homme. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de limiter son développement en le privant d'eau stagnante.

La municipalité organisera une réunion publique d'information et de sensibilisation à la lutte contre le moustique tigre, en partenariat avec l'EID Rhône-Alpes. Une date vous sera communiquée très prochainement. Nous comptons sur votre présence massive pour enrayer ce phénomène d'invasion qui ne provient pas forcément de chez le voisin...

En complément des gestes à adopter pour limiter la prolifération du moustique tigre, une autre piste nous semble intéressante à mener : préserver et favoriser la présence d'espèces d'oiseaux insectivores, comme les hirondelles, les martinets ou les mésanges. La chauve-souris est également une bonne alliée face aux moustiques. Sa réinstallation est aidée par l'extinction nocturne de l'éclairage public. Cette prédation naturelle du moustique sera réalisée par l'installation de quelques nichoirs répartis sur les bâtiments et les espaces communaux. N'hésitez pas à en installer chez vous !

L'ÉTUDE DE L'INSTALLATION DE NICHOURS EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX(LPO)

Une expérience inédite sur le territoire de la 3CM devrait voir le jour à Balan. La chouette "Effraie" ou "Effraie des clochers" est une espèce protégée très utile pour l'agriculture. Nous avons décidé de nous rapprocher de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui a lancé un programme d'installation de nichoirs dans les clochers de l'Ain, afin de protéger cette espèce. Ce programme est entièrement financé par le Département de l'Ain.

Soucieux de préserver la biodiversité et de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs environnementales, nous avons en projet de créer un « site refuge pour la biodiversité » dans l'espace du petit parc du stade. En effet, nous souhaitons créer un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité, en le dotant de nichoirs à oiseaux, de gîtes à hérissons, etc... Cela nous permettrait d'offrir un cadre encore plus agréable, valorisé pour des animations scolaires éducatives, dans un environnement naturel respecté et partagé avec l'espace de jeux.

LE NETTOYAGE DES BOIS COMMUNAUX

Attentif au dépérissement de nos bois, en grande partie dû aux périodes de sécheresse de plus en plus marquées, un petit collectif de Balanais s'est naturellement formé afin de nettoyer les bois morts des parcelles communales.

Le dernier nettoyage en date, celui aux abords du pont de la Mora, a permis d'enlever près de 80% de la végétation qui était morte ou en voie de dépérissement. Cette opération favorise la pénétration des rayons du soleil et donc le développement des arbres encore sains. Merci pour l'initiative de ce mouvement citoyen !



AXE 6

RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Nous nous sommes engagés à :



“Le groupe de travail économie d’énergie a pour mission de suivre, contrôler et diminuer nos consommations de chauffage, d’électricité et de gaz. Ceci passe par la connaissance de nos coûts, la sensibilisation des utilisateurs et l’optimisation des outils de contrôle existants. Nous portons aussi une réflexion à court et moyen terme sur l’utilisation de nouveaux outils, tels que la domotique, l’amélioration ou le remplacement des générateurs de chaleur, ou encore l’amélioration de l’isolation des bâtiments. Notre ambition est un engagement de tous les acteurs autour de ce sujet, ainsi qu’une réduction significative de l’ensemble de ces dépenses.”

François GÉRENETET
conseiller municipal

- » Mener une étude expérimentale d’extinction de l’éclairage public au village.
- » Modifier une partie des installations d’éclairage existantes en mode LED.
- » Implémenter une meilleure régulation des systèmes de chauffage des bâtiments.
- » Limiter les consommations d’eau dans l’ensemble des structures.
- » Utiliser les aides proposées par les organismes intercommunaux, départementaux, régionaux pour l’isolation de nos bâtiments communaux.

»»» ÉTUDE EXPÉRIMENTALE DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DE NOTRE COMMUNE

Nous avons activé un dispositif d'extinction en mai 2021 dans le cadre d'une action environnementale et dans une volonté de réduire la dépense publique. **Les actions conjuguées de l'extinction de l'éclairage et du passage en LED ont permis de réduire nos dépenses de 40 000 €.**

40 k€

LA RÉDUCTION ANNUELLE
DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES
(EXTINCTION ET LED)

»»» IMPLÉMENTER UNE MEILLEURE RÉGULATION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

Réduire nos dépenses énergétiques tout en accompagnant la transition écologique nous conduit à porter un regard très pointu sur nos consommations.

Aussi nous avons :

- installé une régulation thermostatique dans toute l'école primaire et désigné un référent par bâtiment pour garantir le bon réglage des thermostats et programmeurs,
- installé un éclairage à détection dans les vestiaires du stade,
- créé un groupe de travail sur l'analyse des consommations eau, gaz et électricité pour construire un plan d'actions pour le futur.

»»» UTILISER LES AIDES PROPOSÉES POUR L'ISOLATION DE NOS BÂTIMENTS

Pour les travaux effectués dans les écoles nous avons obtenu **58% d'accompagnement financier** (région, département et l'état), soit une dotation de 63 000 €.

L'isolation des tuyaux de chauffage des bâtiments nous a coûté juste **1 euro symbolique** malgré le coût des travaux qui s'élève à 13 000 €. Tout comme le basculement en éclairage LED des éclairages extérieurs (excepté éclairage public SIEA) pour un montant total de 14 000 €.

7h30

D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC APORTE À LA COMMUNE
25% D'ÉCONOMIE ANNUELLE

»»» MODIFIER UNE PARTIE DES INSTALLATIONS EXISTANTES EN LED

Notre volonté est également de poursuivre le transfert de l'éclairage public en mode LED mais celle-ci est freinée par le coût de l'investissement nécessaire pour procéder à un changement massif. Le montant des travaux s'élèverait à 715 000 €. Nous avons donc décidé de procéder au transfert en éclairage LED par petite tranche annuelle.

Nous avons déjà réalisé les changements des rues de la Chapelière et du Chêne, ainsi que des lotissements "Les Verts Prés", "Les Mûriers" et "Le Clos Fleuri".



»»» DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'EAU DANS L'ENSEMBLE DES STRUCTURES

La réalité nous montre chaque jour à quel point l'eau est un bien précieux que nous devons préserver. La croissance démographique, conjuguée au réchauffement climatique de ces dernières années, ont un impact direct sur les ressources en eau.

AXE 7

OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION

Nous nous sommes engagés à :



"Notre objectif premier consiste à renforcer l'information. Mais nous avons aussi donné plus de visibilité à la communication institutionnelle en modernisant l'identité visuelle de notre commune. Le nouveau logo et la nouvelle charte graphique, élaborés au début de ce mandat nous permettent d'être plus facilement reconnus. Nous avons également restructuré le magazine communal. Montrer, expliquer, informer, sont les mots-clés de notre action".

Véronique DOCK

1^{re} adjointe au maire de Balan

"Photographe passionné de longue date, je suis ravi de mettre mon savoir-faire au service de la communication municipale. Je m'épanouis au sein de la commission communication, car j'ai la possibilité de valoriser les actions municipales accomplies et à venir".

Jean-Pierre BURGHARDT

conseiller municipal

- » Rafranchir le site internet de la commune en le rendant plus lisible et plus complet.
- » Développer les moyens de communication à travers les réseaux sociaux.
- » Diffuser des flyers pour les sujets importants impactant directement l'ensemble de la population.
- » Organiser des réunions d'informations de quartier pour les projets les concernant personnellement.
- » Étendre les champs d'informations sur le panneau lumineux.
- » Solliciter plus fortement les médias pour relater les événements communaux.

RAFFRAICHIR LE SITE INTERNET

La création d'un nouveau site internet est opérationnel au niveau communautaire depuis le 1^{er} janvier 2024. Afin d'avoir une homogénéité sur notre territoire ce projet a été conduit conjointement entre les communes de la 3CM et la 3CM elle-même. Pour Balan la nouvelle configuration sera réalisée avant la fin du premier semestre 2024.

DIFFUSION DES FLYERS POUR LES SUJETS IMPORTANTS IMPACTANT LA POPULATION

Nous avons rédigé un nouveau Plan Communale de Sauvegarde (PCS). Il a été approuvé par la préfecture et testé en exercice réel en juin 2023. Cet outil à la prévention des risques à l'échelle communale est indispensable à la gestion de crise en cas d'événements majeurs naturels, technologiques, sanitaires ou d'accidents de grandes ampleurs.

Nous avons également élaboré et distribué une nouvelle plaquette du Document d'Information Communale sur les Risque Majeurs (DICRIM). Depuis le début de ce mandat, nous diffusons également notre magazine municipal et notre journal d'information trimestriel "Balan Info".

ORGANISATION DE RÉUNIONS DE QUARTIER ET DE CONCERTATION EN FONCTION DES PROJETS

De nombreuses réunions ont été proposées aux habitants des quartiers concernés par des aménagements :

- réunion pour la construction d'un hôtel au Front de Bandière ;
- réunion pour l'aménagement de la rue de la Chapelière,
- réunion pour l'implantation d'une antenne au Front de Bandière ;
- réunion publique "Méthanisation" ;
- réunion publique pilotée par Kem One dans le cadre de la présentation biennale du Plan particulier d'intervention (PPI) ;
- réunion de présentation des processus de tri sélectifs de nos déchets...

6

NOMBRE DE RÉUNIONS PUBLIQUES ET D'INFORMATION ORGANISÉES ENTRE 2020 ET 2023

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Durant la période de la pandémie COVID nous avons installé l'application Panneau Pocket. Cet outil est très apprécié par ses **1 145 utilisateurs**. Une réflexion est aussi en cours pour doter la commune d'une page Facebook.

1 145

NOMBRE D'UTILISATEURS DE L'APPLICATION PANNEAU POCKET SUR LA COMMUNE



ÉTENDRE LES CHAMPS D'INFORMATION DU PANNEAU LUMINEUX

C'est une action accomplie avec l'installation d'un nouveau panneau couleur sur la place du village, plus moderne et plus performant, permettant également d'afficher les graphismes en haute définition.

SOLLICITER PLUS FORTEMENT LES MÉDIAS

Malheureusement seul Le Progrès reste actif sur notre territoire.

AXE 8

VIE ASSOCIATIVE

Nous nous sommes engagés à :



"Maintenir, accompagner, soutenir, tel est la mission et le mot d'ordre de notre commission vie associative. Accompagner financièrement si nécessaire ou soutenir des événements fédérateurs, sans versements automatiques des subventions, telle est notre priorité. C'est tout le sens de notre travail pour une nouvelle politique ambitieuse d'attribution des subventions. En concertation avec les associations, elle a été très majoritairement comprise et acceptée. Nous remercions les responsables associatifs et sportifs, ainsi que les bénévoles et les animateurs, pour leurs rôles indispensables dans la vie locale. Ils créent du lien, je leur promets notre soutien !"

François FERRETTI
4^{ème} adjoint au maire

- » Rester un vrai partenaire des associations locales sportives et culturelles, les accompagner dans leurs projets.
- » Encourager des événements fédérateurs (exemple : fête de la musique...).
- » Soutenir et accompagner financièrement la formation des éducateurs et formateurs des associations (exemple : BAFA, secourisme,...) dans l'intérêt collectif.
- » Enrichir des liens avec l'Armée en vue de développer des échanges humains et de moyens.

25

NOMBRE D'ASSOCIATIONS
BALANAISES REPRÉSENTANT
PLUS DE 1 000 ADHÉRENTS

MAINTENIR UN VRAI PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

Nous apportons un soutien permanent, tant financier qu'opérationnel, aux associations.

Notre nouvelle politique d'attribution de subvention a été globalement bien acceptée. Elle s'appuie sur la volonté d'accompagner les projets ou les équipements des associations plutôt que de verser des sommes annuelles automatiques. **L'enveloppe financière globale a été maintenue au même niveau (environ 50 000 € par an).**



ENCOURAGER LES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS

Avec la COVID la période n'a pas été propice au développement de nos événements.

Néanmoins, la municipalité a accordé son soutien :

- à Balan Animations Loisirs qui joue le rôle du comité des fêtes de notre commune,
- au Téléthon,
- aux festivités du 14 Juillet portées par les sapeurs-pompiers de Balan (subvention versée + financement du feu d'artifice),
- au marché des producteurs en coopération avec "Picorez dans l'Ain". Par ailleurs nous déplorons l'arrêt du marché dominical par manque d'exposants et de participants.

Prochainement, nous allons apporter notre aide aux organisateurs de la fête de la musique 2024 et du championnat de l'Ain d'Athlétisme qui pourrait avoir lieu à Balan.

"La municipalité apporte un soutien remarquable à la vie associative locale. Il se traduit par la mise à disposition gratuite des équipements municipaux et de la logistique pour l'organisation des événements. Ce soutien est aussi financier, grâce aux subventions. Les élus enrichissent également la vie associative locale par leur présence active lors des manifestations... Je considère cette démarche comme essentielle. Ce sont les associations qui font vivre le village. Sans elles, la vie locale serait beaucoup moins animée. Aujourd'hui, les communes voisines nous envient cette richesse..."

Corinne VILIARDIER

*conseillère municipale et présidente
de l'association Balan Animations Loisirs*

ENRICHIR LES LIENS AVEC L'ARMÉE

Nous jouissons d'une situation particulière avec la présence d'un camp militaire sur notre territoire. Nous voulons entretenir des liens permanents avec l'Armée. C'est pourquoi le maire ou son correspondant défense sont présents à toutes les prises d'armes et commémorations.

La création d'un club de Kick Boxing à Balan qui utilise le dojo du camp militaire avec la formation en parallèle de militaires par les instructeurs du club, renforce cette entente.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LA FORMATION DES ÉDUCATEURS

Nous sommes toujours attachés à ce principe, mais nous avons peu de demande au regard du nombre d'associations.

AXE 9

VIE SOCIALE

Nous nous sommes engagés à :



"L'attachement à l'équité sociale et à la solidarité est pour moi très important. Je travaille dans le domaine du social ce qui me permet de mettre mon expertise professionnelle au service de la collectivité. Au niveau communal, il est primordial d'aller vers les gens, de s'intéresser à l'autre, de créer un lien social, de promouvoir la solidarité entre les habitants. Cet engagement municipal me permet d'avoir des échanges humains riches et intéressants au quotidien. C'est aussi un épanouissement personnel, car apporter une aide - administrative ou financière - à quelqu'un dans le besoin est l'essence même de l'action du Centre Communal d'Action Sociale. Je suis donc ravie d'en faire partie !"

Valérie VILLARD
conseillère municipale

- »»» Recueillir les aspirations de la jeunesse et bâtir des projets à intérêts communs.
- »»» Travailler conjointement avec la MFR pour améliorer les conditions de restauration des enfants scolarisés (capacité d'accueil, bruit et encadrement, ...).
- »»» Soutenir l'accueil de la petite enfance et réalisation éventuelle d'une micro crèche privée suite à l'étude de faisabilité déjà réalisée.
- »»» Maintenir un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'écoute des personnes en difficulté et accroître la lutte contre l'isolement.
- »»» Soutenir les actions engagées par le club de l'amitié permettant d'offrir un programme d'activités diverses et variées au profit de nos aînés.

14

NOMBRE D'ASSISTANTES
MATERNELLES DE BALAN
ACCUEILLI PAR LE RPE EN 2023

» SOUTENIR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE MICRO CRÈCHE

La mairie apporte un soutien constant au Relais Petite Enfance (RPE) par le versement d'une subvention (3 225€ par an) et par des échanges au cas par cas si nécessaire.

En 2023, le Relais Petite Enfance a accueilli 43 assistants maternels agréés sur les 3 communes dont 14 sur la commune de Balan. Cependant le travail administratif, le recensement des disponibilités, l'accompagnement à la formation professionnelle et à la mise en place du contrat de travail se fait sur l'ensemble des assistants maternels agréés du secteur soit 74 (22 sur la commune de Balan).

En 2023, le RPE a proposé aussi 45 temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants de Balan.

Un soutien très fort est également apporté à l'association "Les Lônes" avec une subvention de 25 060€ par an. Cette association emploie 12 salariés, compte 250 familles adhérentes et accueille 88 enfants le mercredi.

Le projet d'une micro crèche privée a été aussi validé par le conseil municipal.

» RECUEILLIR LES ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE BALANAISE

Un diagnostic a été lancé dans le cadre d'une étude d'un espace de vie social, lieu de proximité pour favoriser le vivre ensemble. L'association "Les Lônes" travaille sur ce sujet en collaboration avec la commune de Béliigneux et la CAF.

Dans le cadre de la convention territoriale globale, une enquête a été également mise en place fin janvier 2024 afin de connaître les besoins des jeunes collégiens et lycéens de notre territoire.



»»» MAINTENIR UN CCAS À L'ÉCOUTE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET ÉVITER L'ISOLEMENT

Les actions phares du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

- organisation d'un repas annuel pour les personnes âgées de plus de 75 ans : 87 convives présents en 2023 et 21 repas livrés à domicile,
- portage d'un colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 75 ans par les membres du CCAS (93 colis en 2023),
- activation d'un plan canicule dans le cadre de notre PCS pour venir en aide aux personnes vulnérables et, de manière générale, porter une attention particulière aux personnes âgées, handicapées et familles en difficultés. Ces aides peuvent prendre la forme d'un soutien financier, d'accompagnement aux démarches administratives et aux besoins de la vie quotidienne,
- mise en place d'un après-midi théâtre : en collaboration avec le Club de l'amitié une représentation théâtrale a été organisée en 2023. 80 personnes ont été présentes. Les gains récoltés, 650 €, ont été intégralement reversés à l'association DOMANI qui soutient l'achat de matériel médical pédiatrique.



15 k€

BUDGET ANNUEL GLOBAL
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



80

NOMBRE DE PERSONNES AYANT
ASSISTÉ À LA REPRÉSENTATION
THÉÂTRALE 2023

»» CONSERVER UNE RELATION AVEC LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)

Cette relation existe, mais en 2023 nous n'avons eu aucun besoin. À noter que la Maison France Services de la 3CM vient compléter l'offre communale.

»» SOUTENIR LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Nous apportons un soutien fort aux actions menées par le Club de l'amitié qui est un support indispensable pour lutter contre l'isolement.



»» TRAVAILLER AVEC LA MFR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE RESTAURATION DES ENFANTS

Pour répondre à une augmentation d'effectif à la cantine nous avons décidé de créer deux lieux de prise de repas : la Maison Familiale Rurale, pour les élémentaires, et la salle polyvalente, pour les maternels.

Nous travaillons aussi sur l'amélioration de l'équilibre des repas. Cette action est engagée avec la commission dédiée représentée par les parents d'élèves, du personnel de la MFR et la secrétaire générale de la mairie.

La commune de Balan a organisé aussi une formation sur mesure pour le personnel encadrant, le personnel de restauration, formation ouverte à tous les agents des communes de la 3CM. Une charte de bonne conduite au restaurant scolaire a été élaborée et transmise aux familles.

»» ACTIONS SOLIDAIRES

Pendant la période COVID, nous avons engagé la distribution de masques à tous les foyers, ainsi que la fourniture de gel aux écoles, associations et commerçants.

Nous avons accompagné financièrement les commerçants en ne leur prélevant pas les loyers pendant la période de fermeture administrative liée à la COVID.

Nous avons aussi organisé une collecte de dons pour l'Ukraine.



ET NOUS TRAVAILLONS AUSSI SUR

LA SENSIBILISATION DES ENFANTS À LA CITOYENNETÉ

La commission vie scolaire, conjointement avec les écoles communales, a initié durant ces trois dernières années plusieurs actions ayant pour but la sensibilisation des enfants à la citoyenneté.

Connaitre les valeurs et les principes de la République, savoir chanter la Marseillaise, participer aux commémorations nationales faisait partie de cette initiation qui comprenait aussi des rencontres sur le terrain avec les personnes engagées socialement. Ainsi les élèves ont rencontré , Patrick MÉANT, le maire de la commune qui leur a fait découvrir le fonctionnement de la mairie et les principes de sa fonction. Nous allons continuer ce parcours pour sensibiliser les citoyens de demain. Ce sont eux qui assureront l'avenir de notre village.



17

NOMBRE D'ACTIONS
CITOYENNES ORGANISÉES
ENTRE 2020 ET 2023

20 M³

VOLUME DES DÉCHETS
RAMASSÉS DANS LE VILLAGE
ENTRE 2020 ET 2023

»» L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LE NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Chaque année, une cinquantaine de participants répartis en groupes de 3 à 4 personnes nettoient les rues de Balan et les chemins environnants. Munies de pinces et de gants elles n'ont pas ménagé leur peine pour remplir au fur et à mesure les sacs poubelles mis à leur disposition. Enfants et adultes se partagent la tâche ingrate de réparer les incivilités... Et chaque année, la benne à ordures est encore trop remplie ! Nous espérons arriver un jour à la fin de cette action, mais puisque son utilité reste pour l'instant incontestable, nous remercions tous les habitants qui se mobilisent pour que Balan reste propre !



»» LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Cette rencontre entre les enfants du centre aéré et les membres du Club de l'Amitié a été initiée par Elizabeth HOSTIGUIAN PHULPIN, directrice du centre aéré "Les Lômes".

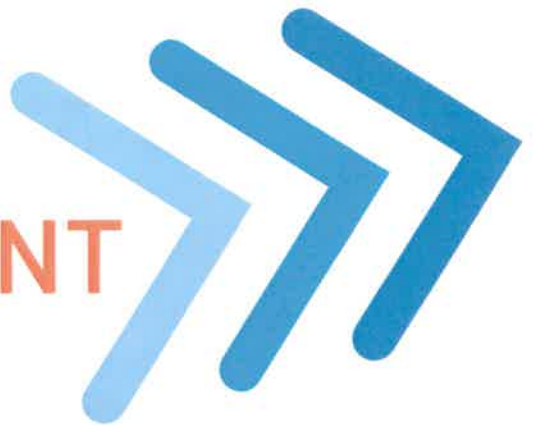
Ce sont près de 40 enfants âgés de 3 à 7 ans, encadrés par la directrice du centre de loisirs et les 6 animatrices, qui ont accueilli leurs aînés. Pour ce moment festif, les enfants ont partagé avec eux des jeux de société et des gourmandises salées et sucrées qu'ils avaient préparées pour l'occasion. Cette rencontre a été un instant d'échanges, de partage, de joie et d'émotion à renouveler sans modération !

»» LE SOUTIEN À L'ADAPEI ET AUX VALEURS DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Vous êtes nombreux tous les ans à nous prêter la main forte pour la rituelle vente de brioches ADAPEI. À chaque édition environ 2 000 € sont récoltés grâce aux fidèles bénévoles, mais aussi à la générosité des Balanais. La municipalité soutient pleinement cette action qui contribue à la solidarité et converge vers une société inclusive dans laquelle chaque personne trouve sa place à part entière.



NOTRE **AVENIR** C'EST **MAINTENANT**



NOTRE **ENGAGEMENT** CONTINUE

2024 **»»** 2026

POUR **LA QUALITÉ DE VIE** À BALAN

